



Gouvernement du Québec
La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
et ministre responsable de la région de Laval,
de la région des Laurentides
et de la région de Lanaudière

Québec, le 4 juin 2010

Mesdames les Directrices générales et
Messieurs les Directeurs généraux des commissions scolaires,
Mesdames les Directrices et
Messieurs les Directeurs d'établissements d'enseignement privés,

Par la présente, je vous informe que l'implantation des nouveaux programmes à l'éducation des adultes demeure facultative pour l'année scolaire 2010-2011.

Comme prévu, plusieurs consultations ont été tenues au cours de la dernière année. Des actions ont été mises en place pour appuyer les centres et un bilan de la situation est en cours de réalisation.

À la lumière de ces résultats, une décision sera transmise à toutes les instances concernées par l'éducation des adultes au sujet de l'implantation des nouveaux programmes.

Je profite de l'occasion pour saluer votre engagement à l'égard de la persévérance et de la réussite scolaires des adultes et vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MICHELLE COURCHESNE

Québec
Édifice Marie-Guyart, 16^e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-0664
Télécopieur : 418 646-7551
Courriel : ministre@mels.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 873-4792
Télécopieur : 514 873-1082